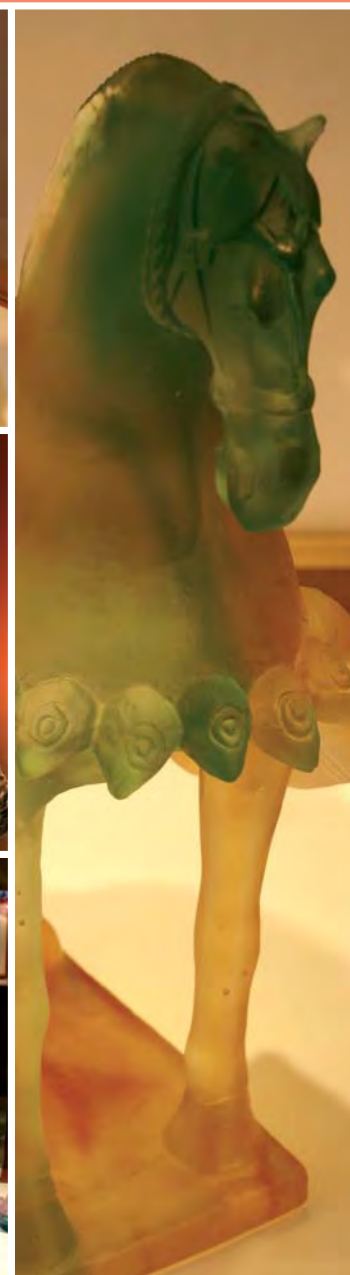
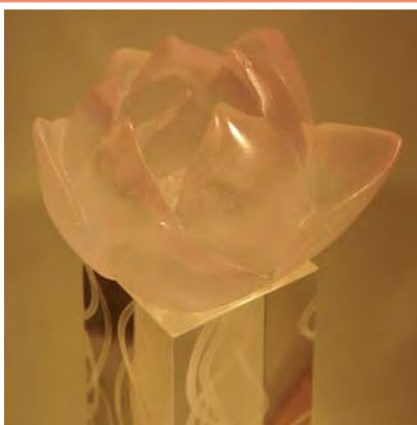
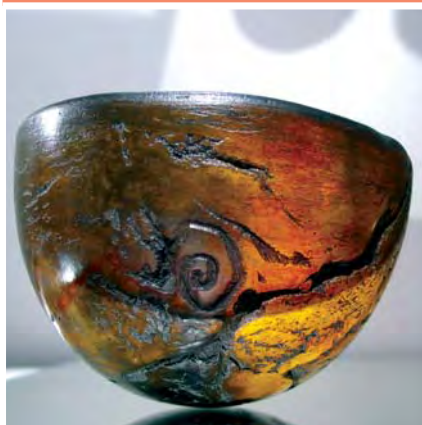


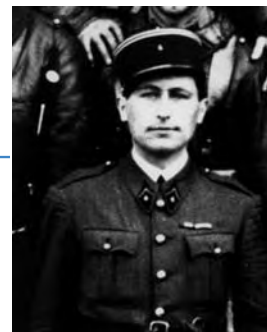
NeuVilliers

EXPOSITIONS « CHINA COLLECTION » ET « TERRES ET TOILES » À LA GALERIE M^{ME} DE GRAFFIGNY



HOMMAGE À SIMON DE CHATELLUS

La municipalité a décidé depuis 2003 de dénommer les différents lieux publics de Villers qui n'avaient pas encore de noms. Ainsi, sont apparus dans le paysage villarois le Château M^{me} de Graffigny, les gymnases Gilbert Bauvin, Alice Milliat ou Marie Marvingt, le stade Roger Bambuck ou encore la Maison des associations Roger Schoenstein.



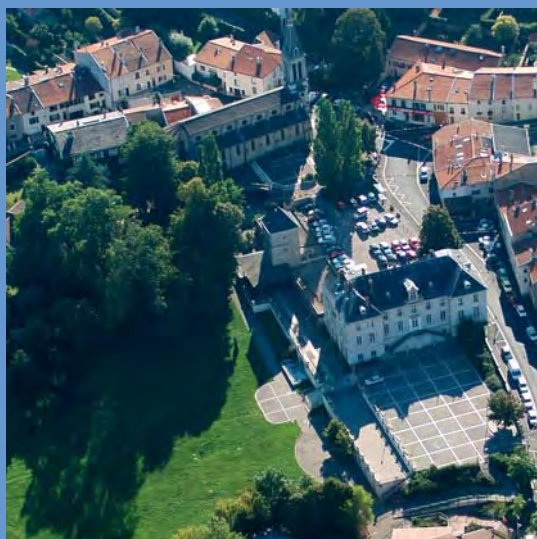
DU DOMAINE DES WIDRANGES AU CHÂTEAU SIMON DE CHATELLUS

L'espace où est situé le château Simon de Chatellus est un des lieux où Villers s'est construit.

D'abord occupé par une maison forte, agrandie au fil du temps, par la famille de Widranges à partir de la fin du XVI^e siècle, il est devenu en 1801 propriété du comte Lefebvre de Saint Germain, arrière-arrière-grand-père de Simon de Chatellus. Michèle et Jean Pertuy, qui ont étudié l'histoire des Widranges, datent la construction du château actuel au milieu du XVIII^e siècle.

En 1971, le domaine fut vendu au District, précurseur de la CUGN. C'est à cette époque que furent détruits les bâtiments de l'ex-maison franche des Widranges, dont ne subsiste plus aujourd'hui que le colombier.

Pour plus d'informations sur la maison franche des Widranges, vous pouvez consulter les bulletins 7 et 8 des Amis de l'histoire.



Restait un lieu à baptiser, le château parfois appelé « du District », emplacement actuel de l'école du Château. Avec la dénomination « château Simon de Chatellus », c'est un hommage à un villarois exceptionnel qui est rendu. L'école devient naturellement « école du château Simon de Chatellus ».

Fils cadet du comte Jacques et de la comtesse Nicole de Chatellus qui avait reçu le château en héritage de son père, le comte d'Hennezel, Simon de Chatellus est né le 9 septembre 1907. Officier de cavalerie en mai 1940, il est engagé, à la tête d'un escadron du 4^e régiment de cuirassiers, dans un combat de chars au Quesnoy (Nord), lorsqu'il se porte au secours de ses hommes sous le feu ennemi. Malheureusement, le casier à munition de son char est touché par deux obus allemands, et l'explosion lui inflige des blessures auxquelles il ne survivra pas. Il meurt le 18 mai 1940 vers 17 heures.

Dans des documents retrouvés par M^{me} Bertrand, et publiés dans le numéro 10 de « Villers au fil du temps », le bulletin des Amis de l'histoire, un des compagnons d'arme de Simon de Chatellus, en faisait un portrait particulièrement élogieux : « D'une silhouette extrêmement élégante et racée, d'une physionomie très énergique, il s'imposait par sa droiture et le sérieux de son regard. D'une élévation morale particulièrement rare, il représentait pour tous un modèle de conscience ».

Son nom avait déjà été donné à une rue de Bettoncourt dans les Vosges, village d'origine de ses grands-parents et à un quartier militaire de Reims. Il était normal que sa ville natale lui rende le digne hommage qu'il méritait, c'est chose faite !



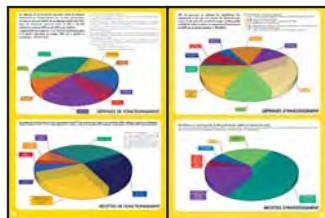
La comtesse de Chatellus et ses deux fils, Jean et Simon.



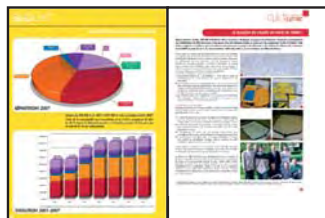
4 / Sport

- La marche en avant de l'athlétisme
- Retour sur le Tour Pédestre

5 / Budget 2007



6.7 / Budget 2007



8 / Budget 2007

9 / Culture

- Le Blason de Villers en pâte de verre !



10 / Éducation

- Le point sur la Cité universitaire du Placieux

11 / Expression des groupes politiques



Le devoir de Mémoire

Simon de Chatellus est resté présent dans la mémoire de nombreux villarois. Le 8 mai dernier à l'occasion des manifestations du 62^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la municipalité, répondant à de nombreuses demandes, a réparé un oubli, en dévoilant une plaque sur la maison de son enfance, devenue depuis le siège du district puis plus récemment, une école.

A l'origine de cette commémoration, une villaroise, madame Bertrand, infirmière volontaire de la Croix rouge dès septembre 1939, qui a soigné des « gueules cassées », dont Pierre Legrand, compagnon d'armes de Simon de Chatellus. Devant la force du souvenir et l'attachement de ces combattants à la mémoire du capitaine villarois, elle a enquêté et écrit aux équipes municipales successives pour que notre commune honore un des siens tombé aux champs d'honneur pendant la bataille de France.

Ainsi, soixante sept ans plus tard, sa famille, des amis, des historiens et le monde combattant villarois se sont réunis autour du souvenir d'un homme qui avait profondément su marquer ceux qui l'avaient connu et dont l'histoire méritait que l'on s'en souvienne tous.

Revenir sur notre histoire, et parfois sur ses heures les plus douloureuses, est de notre devoir. De même que lorsque la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie revient sans haine et sans faux semblants sur la guerre d'Algérie, il faut garder à l'esprit, que le souvenir est la marque de respect que nous devons à la mémoire de ceux dont les souffrances, ont écrit et continuent à écrire, au jour le jour, notre histoire à tous.

Pascal JACQUEMIN
Maire
Conseiller régional

Dans le cadre du plan canicule et des opérations de préventions, la mairie a fait parvenir à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans un aide mémoire de l'été.

Des exemplaires sont disponibles sur simple demande au service solidarité.

AIDE MÉMOIRE POUR UN ÉTÉ 2007 SANS SOUCI !

Urgence (24 h / 24)

Police :17
Pompiers :18
Sams :15
Urgences depuis un mobile :112
SOS Médecins : 0820 87 86 85

Services municipaux :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mairie de ville : 03 83 92 12 12
Service solidarité : 03 83 92 12 18
Maison des services publics de Clairieu : 03 83 97 17 70
Police municipale : 03 83 92 12 13

Mes contacts utiles

Médecin : Tel. :
Infirmière : Tel. :
Pharmacien : Tel. :
Autre : Tel. :

Recommandations aux personnes fragilisées en cas de chaleur

- Buvez très régulièrement de l'eau non glacée (1,5 à 2 litres par jour), même sans soif
- Limitez l'exposition à la chaleur dans votre habitation le jour (baisser les stores, fermer les fenêtres...) et aérez la nuit
- Installez un ventilateur
- Portez des tenues légères, vêtements clairs en coton
- Prenez des douches tièdes fréquentes ou mouillez vous la peau
- Évitez de faire des efforts
- Sortez avant 10 h ou après 17 h, toujours avec un chapeau
- Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien, votre entourage (famille, aide ménagère, infirmière...) ou, à défaut contactez la mairie pour vous faire aider (03 83 92 12 18)
- Signalez à votre médecin ou à votre entourage si vous ressentez une grande fatigue ou tout autre symptôme inhabituel

Ville de Villers-lez-Nancy - Tél. : 03 83 92 12 12 - www.villers-lez-nancy.fr

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeurs de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine PELTIER

Crédits textes et photos :
Jean-Philippe GURECKI - 4 Vents

Conception : Lisette HANRION
Service Communication

Impression : 8300 exemplaires
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
Imprimeur : Apache Color
Villers Nouvelles n°22 - mai 2007



Avec le COS Athlétisme et le COS Tour Pédestre, Villers-lès-Nancy dispose de deux associations sportives tournées vers l'athlétisme de premier ordre. Villers Nouvelles a rencontré leurs deux présidents, Denis Michel et Patrice Lasson, et fait le point sur le dynamisme de ces clubs qui portent haut les couleurs de notre ville.

RETOUR SUR LE TOUR PÉDESTRE 2007



« 2007, c'était l'année de la confirmation après 2006, l'année de la transition ». Ainsi parle Patrice Lasson, président

du COS Tour pédestre, longtemps vice-président de Michel Folley à qui il a succédé depuis 2 ans.

Le bilan de l'édition 2007 est positif, même si le nombre d'inscrits (700) était plutôt dans la fourchette basse. Deux événements ont joué cette année : d'une part, « le temps pourri » comme le dit Patrice, même si tous les départs ont eu lieu par temps sec - « c'est important » précise-t-il, « car on a pu ainsi faire courir les gamins de l'APSEM (Association pour la promotion des sports pour les enfants malades) » - et d'autre part, le Marathon de Metz couru cette année le même week-end.

Ses motifs de satisfaction viennent surtout des marches organisées « au dernier moment » qui ont eu un succès tel qu'elles seront reconduites en 2008. La première, la marche populaire, longue de 10 km à travers les bois, était surtout prévue pour les accompagnateurs des coureurs. Elle a réuni une cinquantaine de participants, dont l'itinéraire avait été calculé pour qu'ils rencontrent aux « 6 Bornes », les coureurs du semi-marathon, pour un vrai moment d'amitié sportive.

La seconde, la marche athlétique était également longue de 10 km. Trop peu, ont dit la dizaine de sportifs qui y ont participé, certains venant même des Vosges pour l'occasion ! Qu'ils soient rassurés, Patrice et son équipe travaillent déjà à celle de l'année prochaine !

Autre sujet important de réflexion pour les 15 bénévoles permanents du COS (dont le nombre est multiplié par 10 dans la semaine du Tour, y compris les agents de la Ville que Patrice remercie pour leur excellent travail) : la préparation du 30e Tour pédestre. L'objectif est clair : « marquer le coup, faire quelque chose de festif ! » Gageons que Patrice et son équipe trouveront sans aucun doute l'idée qui fera du Tour pédestre 2009 un souvenir mémorable pour tous !

En attendant, prochain rendez-vous le 3^e week-end de mars 2008 pour le 29^e Tour pédestre !

Plus d'infos :

Patrice Lasson - Président du COS Tour pédestre
06 32 06 72 24
tourpedestre@free.fr / <http://www.sportnat.com/tourvillers>

Une nouveauté sur le site Internet de la ville

A l'occasion du Tour pédestre 2007, le service communication de la ville a réalisé les premiers podcasts municipaux.

Retrouvez les sur
<http://www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/551.htm>

LA MARCHÉ EN AVANT DE L'ATHLÉTISME !

Le COS Athlétisme est un club en forme : presque 180 adhérents, de 7 ans à 64 ans. Denis Michel, son président depuis octobre 2006, sait de quoi il parle : il court le 10 km, le semi-marathon et le marathon dans des temps qui vont lui permettre - c'est son objectif actuel - d'être sélectionnable pour les championnats de France vétérans.

VN : Pouvez-vous nous décrire le COS Athlétisme en quelques mots ?

DM : Nous voulons faire du COS un club ouvert et complet, où chacun peut venir avec son bagage physique personnel et ses ambitions. L'athlétisme est le sport le plus simple à pratiquer pour tout le monde. Nous respectons les desirs de chacun des membres : certains sont là pour la compétition, d'autres simplement pour leur bien-être au travers du sport.

Le COS Villers Athlétisme est le 2^e club de Meurthe-et-Moselle en nombre de membres et ses résultats sont nombreux : Louis-Lisan Dramé était 4^e aux Championnats de France cadets en triple saut, François-Régis Mouchet détient le meilleur temps régional vétéran sur 15 km et l'équipe vétéran d'Ekiden du club détient le record de Lorraine !

VN : Pourquoi avoir accepté d'en être le président ?

DM : quand Michel Folley, à qui je veux rendre hommage pour tout le travail accompli, a annoncé qu'il démissionnait, je me suis présenté à cause des jeunes du club. Ils ont un véritable trésor. Je suis toujours surpris de les voir sur le stade, quelque soit le temps ! J'ai toujours été impliqué dans la vie associative, j'avais du temps libre devant moi, donc je me suis porté volontaire. Et je ne le regrette pas !

VN : Que propose le club, aux jeunes et aux moins jeunes bien sûr ?

DM : pour les 6-8 ans, nous avons monté une école d'athlétisme.

Au travers d'activités ludiques, ils peuvent ainsi découvrir ce sport et apprendre les bons gestes. A partir de 8 ans, des poussins jusqu'aux vétérans, nous proposons des entraînements spécifiques de préparation à la compétition dans les différentes disciplines de l'athlétisme ou d'amélioration des performances pour une satisfaction personnelle. Nous avons réorganisé aux dernières vacances de Pâques un stage qui avait pour objectif de fédérer les benjamins et les minimes et de leur faire découvrir d'autres aspects de



Denis Michel et les marathoniens

l'athlétisme, comme la marche athlétique. Et nous avons ouvert cette année, un groupe d'adultes débutants - ou plutôt débutantes, elles sont 8 femmes - qui se préparent pour l'Ekiden de Clairlieu en octobre.

VN : Quels sont vos projets ?

DM : Nous allons organiser le 25 mai un grand loto au Centre du Placieux. Il va nous permettre de financer le déplacement des marcheurs du club au Paris-Colmar. 3 représentants du club ont été présélectionnés, et il y a une grosse infrastructure logistique (1 minibus par marcheur, pour le repos, la nourriture et l'assistance) à mettre en place.

Ensuite le 28 octobre, nous allons créer l'évènement avec le 1^{er} Ekiden de Clairlieu. L'Ekiden est une discipline inventée par les Japonais, qui consiste à courir un marathon en relais par équipe de 6 personnes, 3 faisant 5 km, 2 10 km et le dernier 7,195 km. C'est une discipline récente, qui a quand même déjà son championnat de France.

Pour contacter le COS Athlétisme :

03 83 44 35 89

www.cosvathle.com

cosvathle@orange.fr

**tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis
au Stade Municipal Roger Bambuck
de 18 h 00 à 19 h 30**



Malgré les contraintes budgétaires, malgré le contexte plutôt morose, la réduction, voire la disparition des marges de manœuvres budgétaires pour les communes de notre taille, malgré la précarisation des ressources municipales, avec notamment :

- la dotation de la CUGN qui n'a augmenté que de 0,29 % en 6 ans,
- la DGF qui n'a augmenté que d'à peine 6% depuis 2001,
- l'évolution des recettes (+ 6,28%) qui est inférieure de près de 3% à l'évolution du coût de la vie (+ 9,12%) sur la période 2001-2006, nous avons pu adopter un budget primitif 2007 dynamique et rigoureux.

Un budget 2007 d'investissement pour les Villarois :

Nous faisons face à nos responsabilités d'élus en votant un programme d'investissement de près de 1,7 millions d'euros cette année encore, portant à 9 millions d'euros l'effort d'investissement de la ville sur le mandat. Cet effort important s'est révélé indispensable vu l'état général du patrimoine communal à notre arrivée aux responsabilités. Les sommes qu'il a fallu mobiliser pour la sécurité et le chauffage des équipements municipaux (vu l'état des chaufferies municipales à la fin du mandat de nos prédécesseurs), les coûteux chantiers de mise aux normes en matière d'installations au gaz et d'installations électriques justifient qu'on dise clairement les choses aux villarois.

Un endettement stable et modéré :

La moyenne nationale de l'endettement pour les villes de notre strate était de 905 € en 2005. En 2007, le nôtre est de 420,66 €, notamment grâce aux efforts de gestion menés depuis 2001. L'équilibre du budget peut donc cette année se réaliser sans recourir à l'emprunt.

Un faible recours à la fiscalité locale :

Il faut que chacun prenne bien conscience que nous sommes une des communes les moins imposées du département. Dans notre strate (l'ensemble des villes comparables entre 10 000 et 20 000 habitants), seule Pont-à-Mousson est moins imposée, mais elle dispose de rentrées fiscales autrement plus importantes.

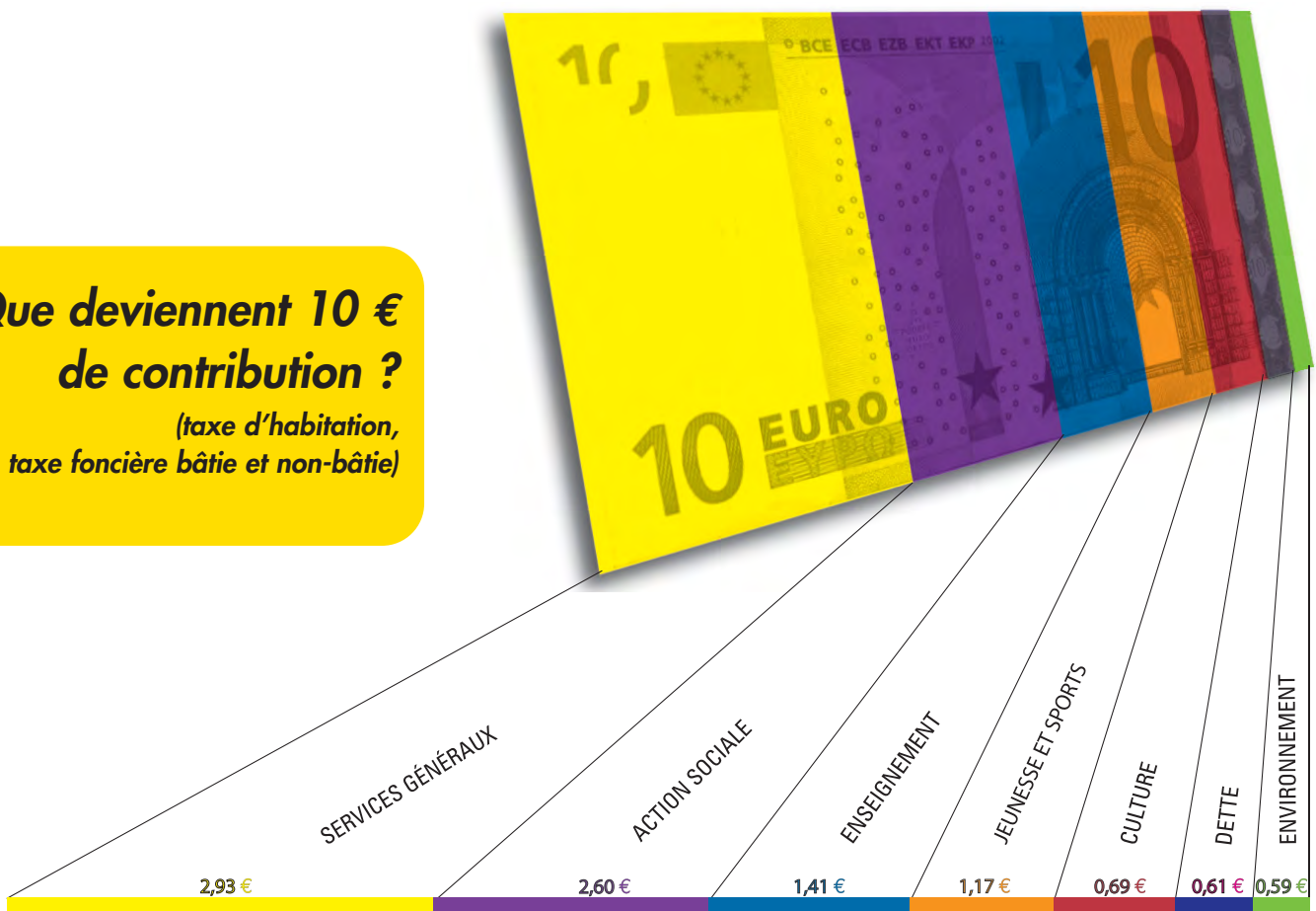
Pour cette année, le conseil municipal a voté une augmentation des taux communaux de 1% nécessaire pour faire face au maintien des services de la ville, ainsi qu'à la pénalité retenue par l'Etat, au regard des 191 logements sociaux manquants sur la commune au titre de l'article 55 de la loi SRU.

Je voudrais remercier les services et tous les élus de l'excellent travail mené pour la ville, des efforts professionnels que représentent ce budget. Cette gestion dynamique alliée à ce pragmatisme rigoureux est une avancée pour tous les Villarois.

Claude Keiflin
1^{er} Adjoint au Maire délégué aux finances

Que deviennent 10 € de contribution ?

(taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie)

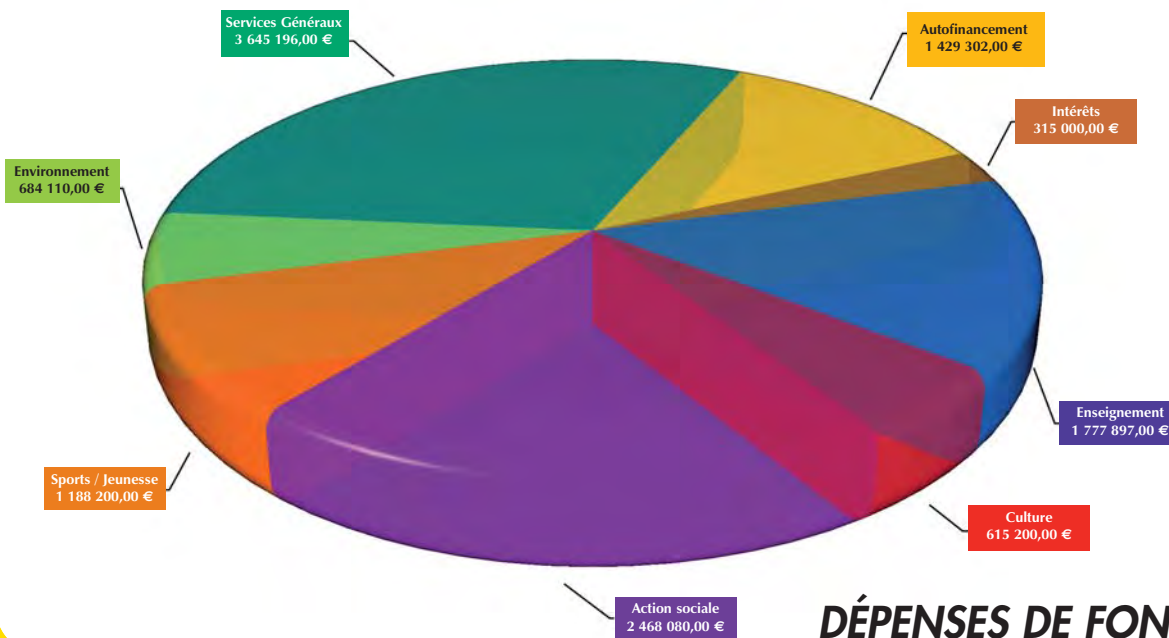


Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. Le niveau en euros par habitant de ces dépenses s'établit à 667,98 € (pour les communes comprises entre 10 000 et 20 000 habitants la moyenne 2005 est de 1008 € par habitant).

L'augmentation du budget de 1 112 100,42 € est financée grâce à la gestion rigoureuse du budget 2006 qui a généré un excédent de 1 109 606,54 €.

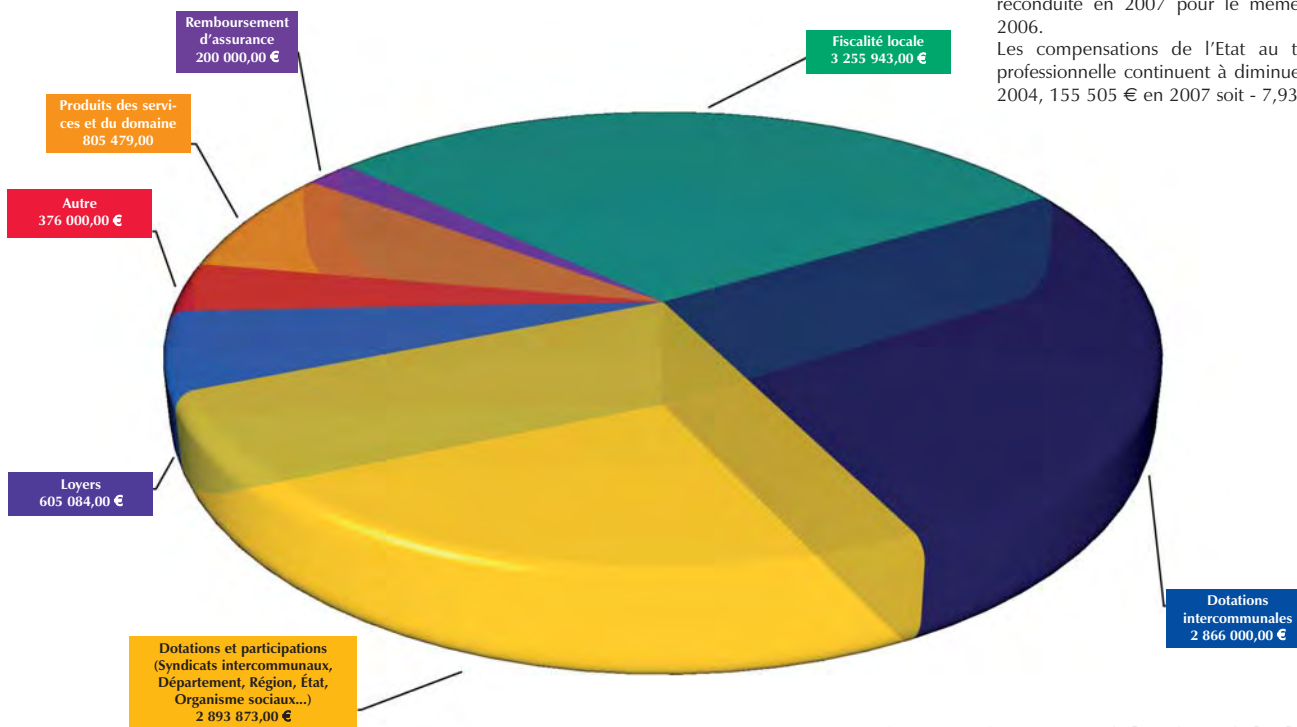
Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- Les « charges à caractère général » : fournitures diverses et de petit équipement. Elles représentent 164,78 € par habitant en moyenne.
- Les « achats non stockés » : matières premières (eau, électricité, chauffage,...) et fournitures d'entretien. Le chauffage, l'électricité et le carburant sont en forte augmentation. Il est difficile de les réduire, les mesures d'économie ayant déjà été prises.
- Les « services extérieurs » : prestations de services avec les entreprises, charges locatives, frais d'entretien et de réparation.
- Les « impôts, taxes et versements assimilés » : impôts et cotisations à caractère obligatoire. Ils progressent notamment en raison de l'augmentation du fonds pour l'insertion des personnes handicapées à payer en 2007.
- Les « charges de personnel et frais assimilés » représentent 61,3 % du budget de fonctionnement et sont en augmentation par rapport au réalisé 2006 en raison principalement de mesures décidées au niveau national :
 - revalorisations salariales de 2006 et 2007.
 - augmentation de certaines cotisations patronales.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de +3,47 % en moyenne par rapport aux prévisions 2006. Mais par rapport aux réalisations 2006, l'évolution est de -1 %. Ce rythme toujours très modéré résulte de la stagnation des dotations et participations de l'Etat et de l'intercommunalité.



L'attribution de compensation (2 525 000 €), versée par la C.U.G.N. (transfert de la taxe professionnelle) est reconduite en 2007 pour le même montant qu'en 2006.

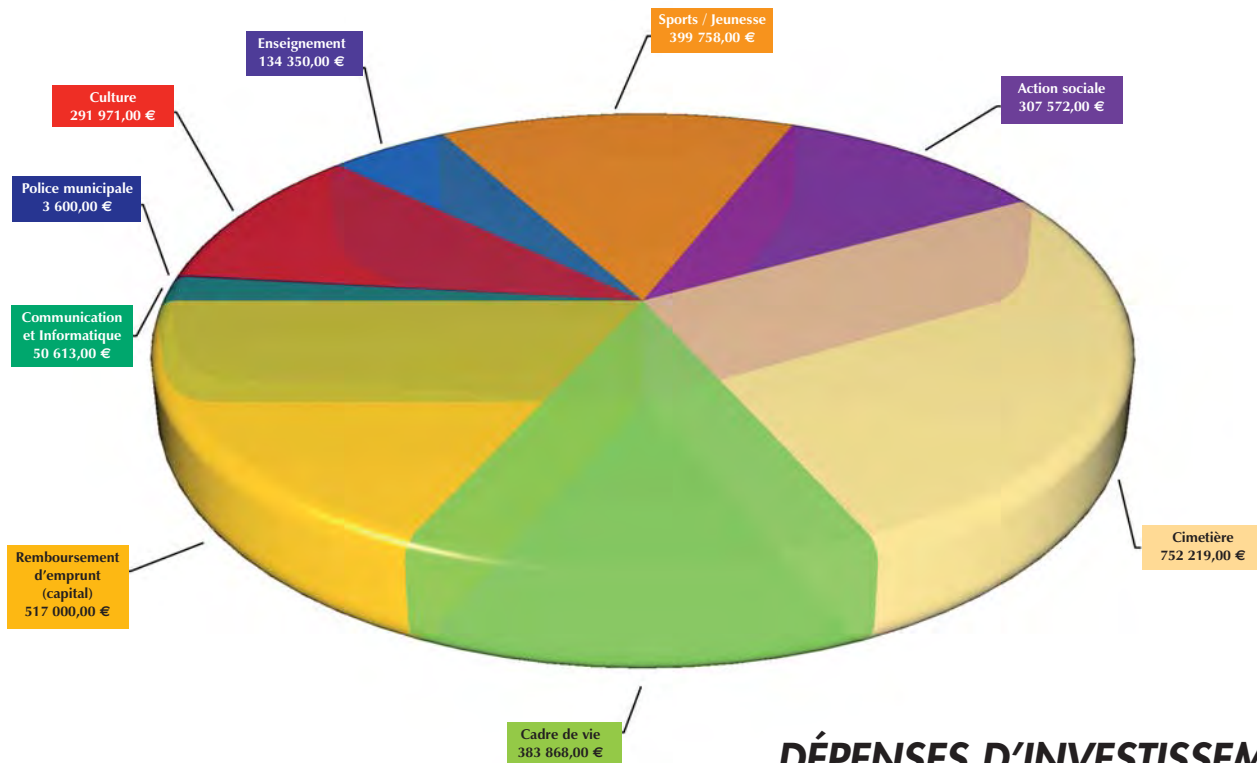
Les compensations de l'Etat au titre de la taxe professionnelle continuent à diminuer (228 091 € en 2004, 155 505 € en 2007 soit - 7,93 %)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Afin de poursuivre sa politique de réhabilitation des équipements et de mise aux normes des bâtiments pour assurer le bien-être et la sécurité des usagers, la Municipalité a décidé de mettre en oeuvre un programme d'investissement en 2007 qui se monte à environ 1 700 000 €.

Parmi les opérations à retenir, citons notamment:

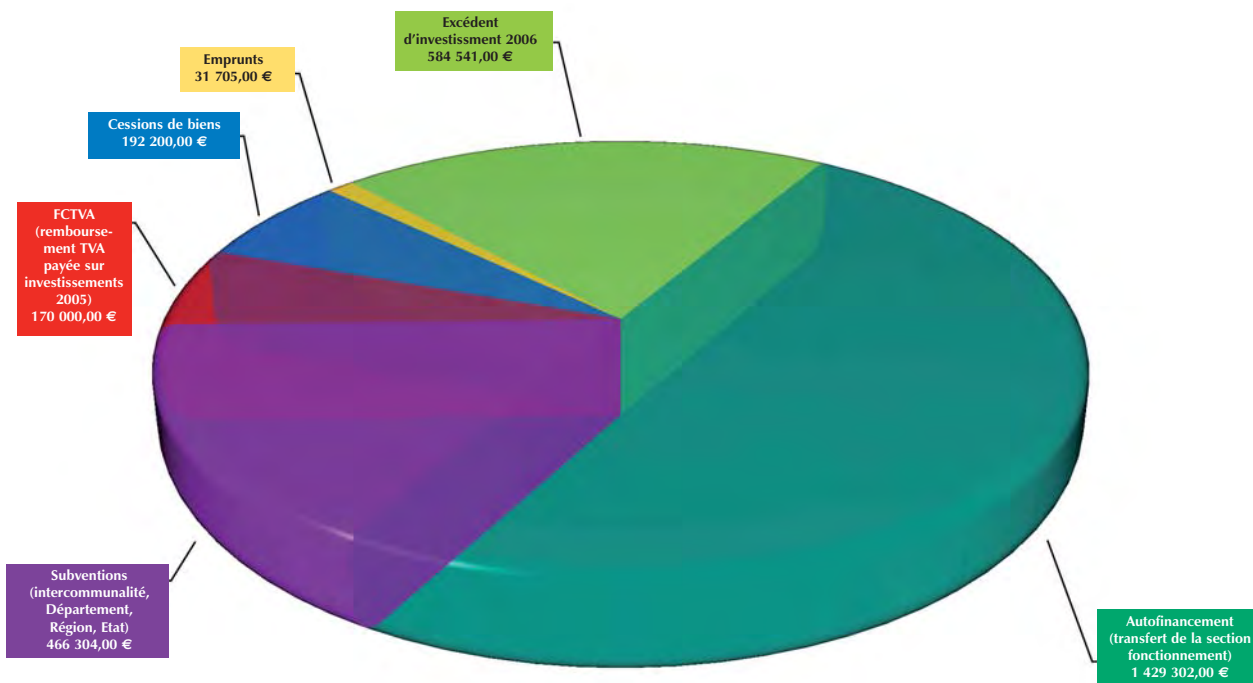
- 529 K€ : étude et première tranche des travaux de création d'un nouveau cimetière
- 150 K€ : travaux d'extension du CLSH
- 190 K€ : travaux de sécurité incendie et climatisation des FPA
- 70 K€ : réhabilitation des sautoirs du stade
- 37 K€ : aménagement d'un préau à la Maison des associations pour le Comité des Fêtes
- 34 K€ : remise aux normes du skate-park
- 20 K€ : étanchéité du bâtiment préfabriqué de l'école primaire du Château



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

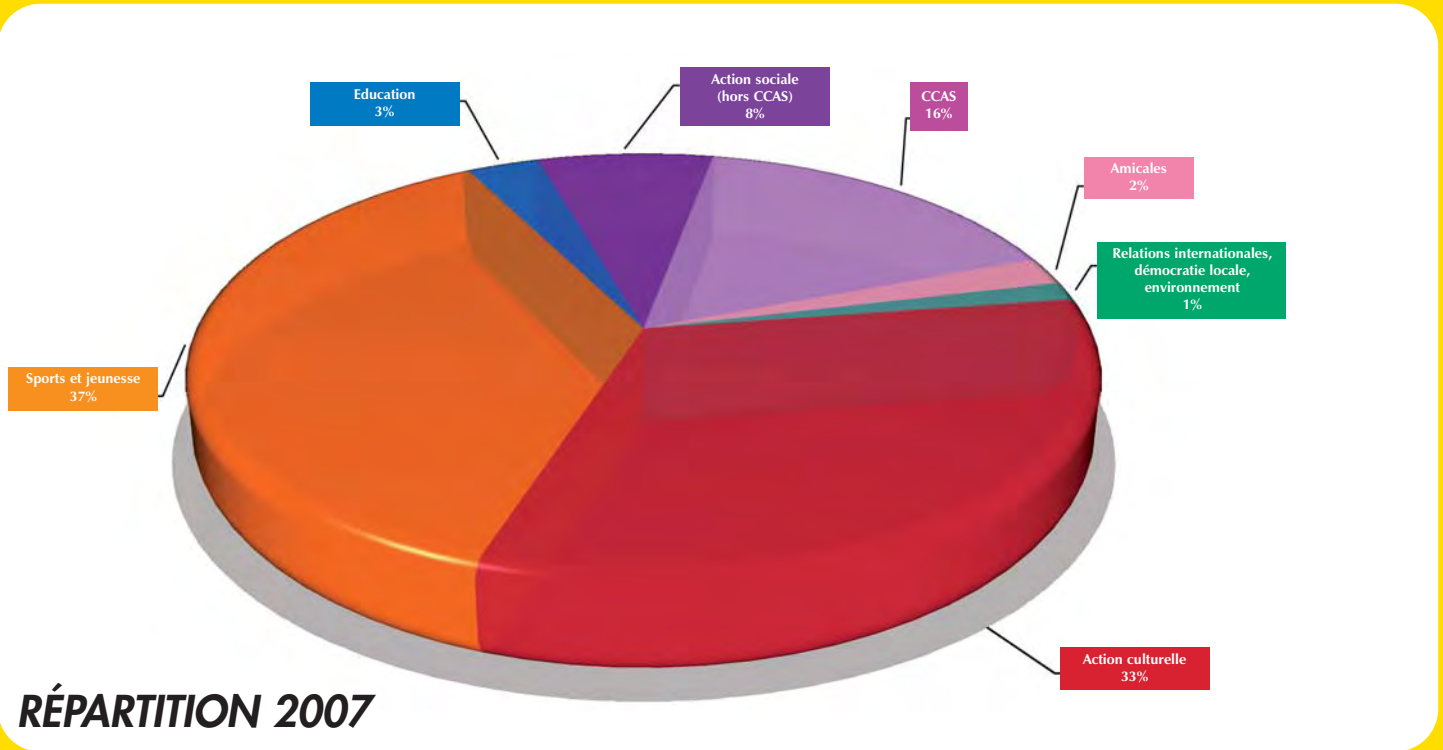
Pour financer ses investissements, la ville ne devrait pas mobiliser d'emprunt cette année.

Avec un taux d'endettement de 421 € par habitant en 2006, la commune se situe en dessous de la moyenne régionale des communes de 10 à 20 000 habitants qui était de 579 € en 2005 et en dessous de la moyenne nationale (905 € pour les communes de plus de 10.000 habitants).

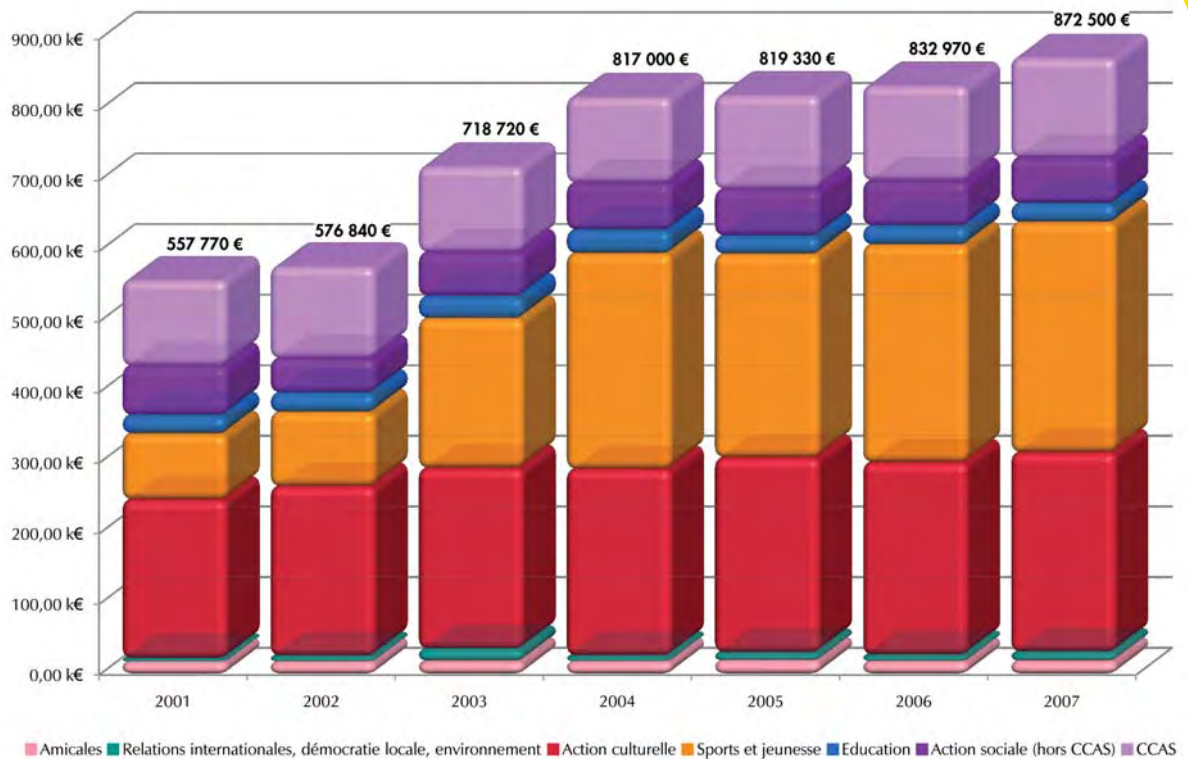


RECETTES D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Passant de 558 000 € en 2001 à 872 500 € avec ce budget primitif 2007, l'aide de la municipalité aux associations et au CCAS a progressé de plus de 56 % depuis le début du mandat, presque six fois plus que le coût de la vie sur cette période.



LE BLASON DE VILLERS EN PÂTE DE VERRE !

Depuis plusieurs années, EDF-GDF Distribution Nancy Lorraine a développé un programme d'insertion s'adressant principalement aux bénéficiaires du RMI mais aussi à des jeunes issus des Missions locales ou suivis par des organismes d'aide à l'emploi. Cette action s'organise en 3 phases qui se terminent cette année par un projet « Art Nouveau », de création des blasons des communes de la CUGN en pâte de verre. En avant-première, Villers-Nouvelles a pu voir le blason de Villers-lès-Nancy...

C'est à partir du constat que les professionnels du secteur du bâtiment s'accordent à dire qu'il existe une pénurie de main d'œuvre dans le BTP qu'EDF-GDF Distribution Nancy Lorraine a bâti son chantier d'insertion en collaboration avec des partenaires au rang desquels le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la CUGN, l'association du Grand Sauvoy et l'association CIMARTS. Cette action est un succès puisque 75 à 80 % des jeunes concernés bénéficient d'une sortie positive (CDD de 6 mois au minimum ou entrée en formation qualifiante).

Le chantier Art Nouveau comprend 3 phases :

- une première phase de « resocialisation », avec dans le cadre de l'aménagement du Grand Sauvoy, des travaux d'entretien et de rénovation
- une deuxième phase de « responsabilisation », avec des opérations de rénovation des postes de transformation des communes situées sur le territoire d'EDF GDF Distribution Nancy Lorraine, pour satisfaire les besoins des collectivités locales demandeuses de maintenance (ceux de Villers-lès-Nancy sont progressivement rénovés depuis 2001)
- une troisième phase de « valorisation » où au travers de la fabrication des mosaïques, chaque personne concernée a pu s'ouvrir sur le domaine artistique et les travaux de précision.

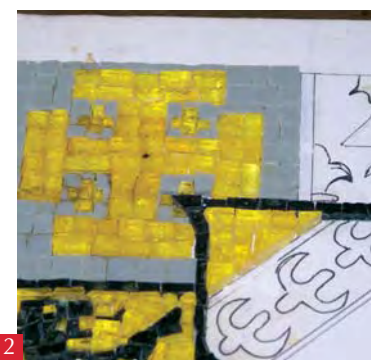
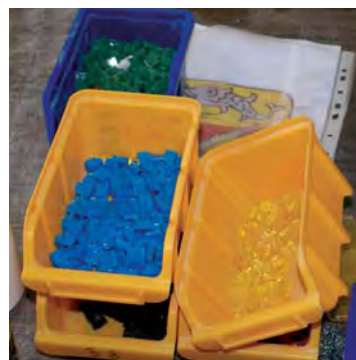
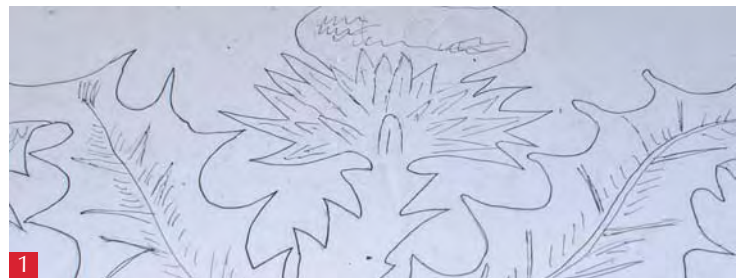
La fabrication de la mosaïque

L'équipe du chantier Art Nouveau a réalisé 12 blasons de villes du Grand Nancy. Plusieurs étapes sont nécessaires avant d'arriver au blason final, qui pèse entre 10 et 15 kg :

- 1. dessin du blason sur une feuille de papier aux dimensions finales à partir de la projection du blason sur transparent. Cette feuille est ensuite collée sur un carton, lui-même installé sur un support en bois
- 2. Utilisation de tesselles (fragments de carreaux de mosaïque colorés) pour constituer le blason. Les tesselles sont collées avec de la colle blanche sur le carton. Remplissage des joints avec un mélange ciment-résine, puis mouillage du carton pour pouvoir séparer la mosaïque du support bois
- 3. Insertion de la mosaïque dans son support métallique et coulage d'un ciment de remplissage. Ponçage, mise en peinture du cadre métallique, application d'un vernis anti-tags.

Chaque blason, sur lequel 2 à 3 personnes auront travaillé, demande environ 200 heures de travail. La mosaïque est en effet une technique traditionnelle qui demande beaucoup de minutie et de temps.

Le blason de Villers-lès-Nancy sera officiellement remis à monsieur le Maire en septembre-octobre. D'ici là, il sera exposé avec les autres dans les locaux de la communauté urbaine fin juin - début juillet. Villers-Nouvelles reviendra dans un prochain numéro sur la date et le lieu d'installation de ce magnifique cadeau à la ville et à la population villaroise fait par EDF-GDF Distribution Nancy Lorraine, l'équipe d'encadrement du Grand Sauvoy et les jeunes qui y ont travaillé. À tous, nos remerciements !



Claude Keiflin (1^{er} Adjoint au Maire délégué aux finances), Paul Aucouturier (Directeur adjoint EDF-GDF Distribution Nancy Lorraine), Jean-Marc Manouvrier (Chargé de mission Collectivités EDF GDF Distribution Nancy Lorraine), Radoslav Pavlovic (encadrant technique CIMARTS) et quelques jeunes qui ont travaillé sur le blason.

LE POINT SUR LA CITÉ UNIVERSITAIRE DU PLACIEUX

Les 20 et 21 mars derniers, Villers-lès-Nancy a fait la une des médias locaux, régionaux et même nationaux avec l'évacuation du bâtiment 3 de la Cité universitaire du Placieux. Retour sur les événements et sur les mesures prises par la Ville.

CHRONOLOGIE

■ 20/03 – 15 h 00

Le CROUS alerte la Mairie suite à la remise le matin même d'un rapport d'expert signalant des désordres électriques très importants dans le bâtiment 3 de la résidence universitaire du Placieux.

■ 20/03 – 15 h 30

Après avoir prévenu le Maire, une délégation de la ville, composée du Directeur général des services, du Chef de la police municipale, du Directeur des services techniques et de René Bodin, adjoint au Maire chargé du patrimoine, se rend sur place.

■ 20/03 – 17 h 30

Pascal Jacquemin signe l'arrêté n°2007/076, de « mise en demeure d'exécuter des travaux pour faire cesser un péril ordinaire », portant sur l'évacuation des lieux (arrêté validé sans observations par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à 18 h 30).

■ 20/03 – 18 h 30

Début de l'évacuation.

■ 21/03 – 1 h 30

Fin de l'évacuation.

Au total, entre 18 h 30 et 22 h 30 (fin de la phase d'urgence de l'évacuation), les minibus municipaux ont transporté 180 personnes entre la cité universitaire du Placieux et les lieux de logement.

La cité Universitaire du Placieux est une des 16 résidences universitaires de l'agglomération nancéienne, qui compte plus de 6000 chambres ou studios à disposition des étudiants. Construite dans les années 60-70, elle est gérée par le CROUS de Nancy-Metz. Mais son propriétaire est Meurthe-et-Moselle Habitat, qui réalise actuellement à Villers-lès-Nancy plusieurs programmes immobiliers (dont les résidences Plein Soleil dans le cadre de l'opération de démolition-reconstruction des Poilus d'Orient). Le bâtiment 3 représentait à lui seul environ 8% du parc de logements-étudiants de Nancy.

Cette évacuation, rendue nécessaire par mesure de précaution, s'est déroulée sans problèmes majeurs et a été la marque d'une solidarité générale qu'il faut saluer.

La ville de Villers-lès-Nancy, après avoir pris, en accord avec la Préfecture, l'ensemble des mesures légales nécessaires (arrêté de péril ordinaire), a mis à disposition du CROUS ses 3 minibus municipaux pour aider au logement des étudiants, dont le sang-froid et la responsabilité doivent être soulignés, malgré leur légitime inquiétude et la proximité, pour certains, d'examens.

Il faut féliciter tous les intervenants de cette évacuation :

- le CROUS de Nancy-Metz, sa directrice et celle de la cité universitaire du Placieux ainsi que l'ensemble de son personnel qui s'est mobilisé de manière exemplaire

- les représentants des élus des étudiants venus spontanément proposer leur aide
- les services de la Préfecture et du SDIS 54 (Service départemental d'Incendie et de Secours)
- les services du Grand Nancy et de la Connex, pour avoir trouvé des solutions efficaces et rapides de logement et de transport des étudiants
- l'OPAC 54 qui a proposé des solutions d'hébergement.

Quant à la ville de Villers-lès-Nancy, elle a été particulièrement présente tout au long de la soirée. Les élus, dont le Maire, René Bodin, Cyrille Perrot, adjoint en charge de la sécurité, sont restés sur place jusqu'à la fin de l'évacuation pour veiller au bon déroulement des opérations. De plus, le personnel municipal s'est particulièrement mobilisé, notamment les agents volontaires qui ont conduit les minibus municipaux mis à disposition.

Il faut aussi saluer les associations de quartier et la population villaroise qui ont manifesté spontanément leur solidarité.

Dès la mi-avril, le Maire, Pascal Jacquemin a proposé une réunion de travail avec le CROUS de Nancy-Metz et la société MMH pour étudier au plus vite des solutions pérennes de mise à niveau, voire de démolition-reconstruction des bâtiments concernés.

INTERVIEW DE M. RENÉ BODIN

VN : Pourquoi la municipalité n'est-elle pas intervenue à la Cité universitaire avant qu'il ne faille l'évacuer ?

RB : En tant qu'adjoint délégué au Patrimoine, je participe aux visites de sécurité imposées par la loi dans tous les bâtiments recevant du public. A la Cité universitaire, elles n'ont jamais révélé de situation de péril imminent.

Cependant, nous n'étions pas sans ignorer ni l'âge du bâtiment, ni la nature des sols sur lesquels il a été construit. Toutefois, comme il est propriété de MMH et géré par le CROUS selon une convention passée entre le CROUS et MMH, la municipalité pouvait difficilement intervenir, autrement qu'en incitant les deux parties à suivre de près la question.

A chaque fois qu'il en a eu l'occasion, le Maire leur en a parlé. Il a parfaitement joué son rôle de facilitateur, jusqu'au moment où la situation l'exigeait et ses pouvoirs le lui permettant, il a agi dans un souci de précaution.

VN : Quelles sont les conséquences pour la ville ?

RB : elles sont principalement financières. En effet, l'ensemble des logements concernés rentrait dans le calcul des logements sociaux que doit posséder la commune selon la loi SRU : 3 logements étudiants équivalent à un logement social. Cette fermeture se traduira par une augmentation de la pénalité versée par la ville de l'ordre de 20 000 € !

Il y a aussi des conséquences que je qualifierai de « culturelles » : beaucoup d'étudiants logés à la cité sont d'origine étrangère. Ils étaient une richesse pour la vie du quartier, ainsi que l'ont montré Partages et Mondovillers, les belles opérations de rencontres entre habitants du quartier et étudiants, organisées par le conseil de quartier Placieux-Mairie.



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

Connaissez vous le coup des 800 euros ?

(Bien vivre ensemble à Villers)

Nos (très) chers socialistes qui gouvernent encore la mairie cette année nous ont refait le coup des augmentations d'impôts. Peut-être faut-il vous présenter l'étendue des dégâts. L'impôt communal représente pour Villers environ 3.200.000 euros et, de l'aveu même de la municipalité, la charge fiscale a augmenté depuis le début du mandat d'environ 25%, (inflation comprise, mais vos revenus à vous ont-ils augmenté de 25% ?) ce qui fait 800.000 euros de plus pour cette année, soit environ 50 euros par habitant, bébés compris. Une famille de 4 personnes débourse donc à cet effet, en moyenne, cette année, environ 200 euros de plus qu'en 2001. Sur l'ensemble du mandat, et en tenant compte de l'augmentation progressive cela fait à peu près 800 euros. C'est le coût de l'arrivée aux commandes de l'équipe Jacquemin. Evidemment nous leur avons fait remarquer cela lors du conseil et leur réponse est toujours la même : mais qu'est-ce que vous voulez supprimer dans nos dépenses ? Mais, Messieurs dames, c'est vous qui êtes au pouvoir, c'est à vous de le dire ! En fait nos très chers socialistes ont une méthode simple : aligner les dépenses qu'ils veulent programmer, puis ajuster les recettes par le biais des impôts ! N'oubliez pas que l'impôt est une vertu pour les socialistes, c'est un moyen parmi d'autres pour instaurer, pensent-ils, la justice sociale, alors que précisément l'impôt local n'est pas le plus vertueux en ce sens. Ils font le même coup dans les départements et les régions qu'ils dominent et s'ils arrivaient au pouvoir, ils feraient évidemment de même à l'échelle nationale. Ils sont programmés comme ça !. Mais il y aura bientôt un juge de paix : l'élection. Et on verra si les Villarois ont envie de continuer à mettre dans l'urne au moins 8 beaux billets de 100 euros en votant pour Jacquemin ou s'ils estiment finalement qu'ils n'en n'ont pas eu vraiment pour leur argent !

Droit de réponse du Maire :

Ce qu'écrit la droite villaroise est faux. En matière d'impôts locaux, nous sommes parmi les communes de moins de 20 000 habitants les moins imposées du département. Et personne ne peut sérieusement prouver le contraire.

NE PAS DÉTRUIRE LE PLATEAU

La majorité du conseil municipal de Villers-les-Nancy (socialistes et Verts) ainsi que la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN, A.Rossinot et la droite) ont adopté le projet d'aménagement et d'urbanisation (PLU, plan local d'urbanisme) du plateau de Villers, espace situé près du lotissement du Cottage entre le CES Chepfer et le Centre technique municipal. Ce projet prévoit

- la construction de 150 à 200 logements côté rue de Maron, soit un lotissement plus grand que le Cottage lui-même ; l'habitat sera principalement pavillonnaire et doit inclure 40 logements « aidés » en petits immeubles.
- la poursuite de l'extension du Pôle technologique de Brabois côté Avenue P-Muller en installant des locaux sur 29 parcelles
- un réseau de routes et chemins coupera le plateau en deux ou trois secteurs
- la rocade Brabois-nord, depuis le carrefour de Marévillu jusqu'au plateau par la Brulée et la forêt, n'est pas abandonnée.

Ce plan de destruction du plateau pour le bétonner est un non-sens et va à l'encontre de tous les discours visant à défendre l'environnement, préserver la biodiversité et réduire les pollutions : -200 logements, c'est trop ! un quartier artificiel, excentré, sans commerce ni infrastructures, à proximité de routes fréquentées, c'est trop ! Les 40 logements sociaux suffisent ; encore faudrait-il faire l'inventaire des logements vides dans l'agglomération pour d'abord les occuper avant de bétonner sans discernement. -Pourquoi étendre le Pôle de Brabois alors qu'il y a encore des parcelles inoccupées et des locaux déjà vidés ? Il faudrait là aussi faire l'inventaire. -Il est utile pour la population d'une agglomération de disposer d'une zone encore naturelle et d'un dernier espace de loisirs et de détente d'accès libre.

Il doit y avoir prochainement une enquête publique concernant le plateau : les habitants concernés auront donc l'occasion, ne rateront pas l'occasion de manifester leur opposition à ce projet inconséquent et d'exprimer toutes leurs réserves ; c'est à surveiller du côté de la mairie. La droite (la CUGN) et les socialistes (la municipalité de Villers) s'entendent parfaitement comme larrons en foire pour détruire le plateau : pour ne pas l'avoir dans le PLU, ne les laissons pas faire.

Pierre PEGEOT
Opposition de gauche-Gauche villaroise
23 avril 2007

Mauvais joueur

A propos d'un projet de débat public de circonscription, on peut lire dans la presse locale du 20 avril : « Mais le PS Pascal JACQUEMIN a botté en touche... » Voilà la définition d'une attitude qui nous paraît bien correspondre à celle affichée et cultivée par le maire de VILLERS Lès NANCY depuis mars 2001 à notre rencontre.

Déjà en début de mandat, sa volonté d'imposer une représentation fractionnée des groupes d'opposition dans les commissions municipales indiquait que les matches étaient arrangés.

Récemment, lors d'un petit déjeuner regroupant architectes et élus locaux, il soutient la proposition de la candidate du PS de construire 120 000 logements sociaux par an, mais au conseil, il a toujours botté en touche en réponse à nos questions: combien et où à VILLERS, quelles dispositions innovantes prises par la municipalité ?

Il en est de même de l'urbanisation du plateau pour lequel la publication du fameux PLU - plan local d'urbanisme - qui a vocation à définir les zones de construction, semble apparemment repoussée à une date... postérieure aux futures municipales de mars 2008. Visiblement dans ce domaine, la touche ne suffit plus et il espère jouer les prolongations...

Au sujet de la fermeture des logements étudiants du Placieux, il a déclaré « connaître la situation depuis longtemps » mais curieusement, il n'a pas cru devoir en informer le conseil municipal en temps utile. Nous avons donc demandé des explications lors du dernier conseil du 27 mars 2007 et avons comme à l'accoutumée, été renvoyés dans nos buts sans le moindre commencement de réponse bien entendu.

A ce même conseil, même le représentant de la gauche villaroise, comme ses collègues des oppositions, est également resté sur le banc de touche alors que l'enjeu était la conservation du patrimoine monastique de l'abbaye de Clairlieu.

Dans ces conditions, et à force de refuser de jouer le jeu, il sera difficile pour l'équipe JACQUEMIN d'éviter la relégation.

Jean-Yves GREVOT
L'Autre Choix pour Villers

LA MARQUE DES CONSEILS DE QUARTIERS VILLAROIS

A travers Villers, dans chaque quartier, nous voyons apparaître la marque du travail des conseils de quartiers dans les aménagements qui sont réalisés, notamment :

- Un canisite a été construit, suite aux demandes des riverains et à la validation du conseil de quartier de Clairlieu. Cet été, la piste cyclable de l'avenue Paul Muller deviendra une réalité, projet qui découle pour partie de ce même conseil.
- Les aménagements de voirie, de la rue du Haut de la Taye et de la rue Saint Fiacre, le ralentisseur de la rue Albert 1^{er}, sont les parties visibles de toutes les réunions de réflexion du Conseil de Quartier Botanique-Village sur l'aménagement du Village.
- L'aménagement du boulevard de Baudricourt est une réalisation tangible et concrète du travail du conseil de Quartier Placieux-Mairie et des commerçants du boulevard. Les manifestations « Mondovillers » et « Partages » avec les étudiants de la Cité universitaire du Placieux illustrent encore l'importance des conseils sur la vie sociale des quartiers.

Partout où ils se penchent, les conseils de quartiers marquent chaque réalisation de leur travail, de leurs propositions.

Toujours autonomes, ils arrivent aujourd'hui à maturité. Les 3 conseils de quartier ont travaillé ensemble. Ils ont, avec les élus en charge, réfléchi de manière intensive et durant 4 réunions, à la pérennisation de leur action, à l'évolution des statuts et à la rédaction, d'une part d'un règlement intérieur et d'autre part d'une charte, qui leur garantissent leur autonomie et régissent leurs liens avec la municipalité.

Plus qu'une simple expérience de démocratie participative, les conseils de quartier ont déjà un impact réel et profond sur la vie de notre cité.

Pour le Groupe Majoritaire,

Jean Michel KOBUTA

VISITE DE LYCÉENS ITALIENS

Claude KEIFLIN, 1^{er} adjoint au Maire chargé des relations internationales, a reçu le 20 avril dernier les élèves de l'Institut Girardi de Citadella, venus à Villers-lès-Nancy dans le cadre du jumelage avec le Lycée Stanislas.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Stop à l'intersection de la rue des Chalades et du Boulevard Valonnière n'existe plus depuis le 1^{er} Mars 2007. C'est donc la priorité à droite qui doit être respectée comme sur l'ensemble de Clairlieu.

LES PAP DE VILLERS !

Les enveloppes « prêt-à-poster » aux couleurs de la ville seront bientôt disponibles à la Poste de Villers-lès-Nancy.

RENDEZ-VOUS DE VILLERS !

N'oubliez pas ! le 17 juin prochain se dérouleront les deux derniers « Rendez-vous de Villers » de cette saison 2007.

- Fête de la Musique de l'APM dans le Parc M^{me} de Graffigny.
- Concert de l'orchestre Tsiganski au Centre culturel « les Écraignes » à 20 h 30. Entrée libre.

LE BONHEUR EST... DANS LE PARC !

Rendez-vous les 19 et 20 mai de 14 h 00 à 18 h 00 au parc M^{me} de Graffigny pour un week-end où le bonheur sera dans le parc.

Parmi les activités proposées :

- des ateliers d'artistes en art plastique (peinture, sculpture...) avec l'Association Artistique Villaroise
- des concerts de musique de chambre à la Galerie du Château M^{me} de Graffigny, le samedi de 14 h 00 à 18 h 00 et un concert de chant choral dans le parc le dimanche à 16 h 00, proposés par l'Association de Promotion de la Musique (A.P.M.)
- une exposition de photographies (réalisation de macro photographie de flore et d'insectes) réalisées par Armand Guckert (du 16 au 23 mai à la Galerie du Château M^{me} de Graffigny)
- des lectures de conte...

et bien d'autres surprises à découvrir sur place !

**Plus d'informations :
Service vie culturelle
03 83 92 32 40**



L'AGENDA

- **15 Mai** Auditions d'élèves de 18 h 00 à 19 h 00 au Caveau de la Roële Renseignements à l'APM 03 83 27 68 04 ou contact@apm-villers.org
- **19 et 20 Mai** Week-end des Arts « Villers : le bonheur est dans le Parc ! » Parc M^{me} de Graffigny. Renseignements : 03 83 92 32 40
- **20 Mai** « Audition, Musique de Chambre et Orchestre », ensemble de Sylvie Villedary à l'église Saint-Bernard à 16 h 00.
- **24 Mai** Concert jazz du Big Band de l'Université du Wisconsin - La Crosse à 20 h 00 au Centre culturel « Les Écraignes ». Renseignements au 03 83 92 32 40.
- **26 Mai** Grand Loto du COS Athlétisme à 20 h 00 Salle du Placieux. Renseignements : Denis Michel au 03 83 44 35 19 ou 06 73 35 19 45.
- **26 Mai** Démonstration gymnastique enfant Gymnase Alice Milliat de 14 h 00 à 17 h 00. Entrée libre.
- **27 Mai** Spectacle de la Formation musicale « Belle Irène » Centre culturel « Les Écraignes » Salle des Fêtes. Renseignements au 03 83 27 68 04 ou contact@apm-villers.org
- **du 29 au 31 Mai** Concerts à 18 h 30 Centre culturel « Les Écraignes » Renseignements à l'école élémentaire du château.
- **2 Juin** Journée du Pôle Actions Jeunesse à partir de 14 h 00 au Centre Jean Savine. Entrée libre Renseignements au 03 83 94 16 37
- **2 Juin** Concert de Chant choral à 20 h 30 au Centre culturel « Les Écraignes » Renseignements : Chorale « Chante La Vie »
- **3 Juin** Randonnée Vélo organisée par le VTT fun club et l'Avenir cycliste de Villers. Départ le matin au stade R. Bambuck
- **5 Juin** « Concert de Jazz » au Caveau de la Roële à 20h30 organisé par l'atelier jazz de Vincent Houplon. Renseignements au 03 83 40 64 93
- **5 et 6 Juin** Chant Choral au Centre culturel « Les Écraignes » Renseignements au 03 83 92 32 40
- **8 et 9 Juin** Spectacle de danse proposé par Agnès Achard et Eric Van Den Abeele et leurs élèves. Renseignements MJC Jean Savine au 03 83 28 44 19
- **13 Juin** Concert de chant Choral au Centre culturel « Les Écraignes » organisé par le Conseil municipal d'enfants. Renseignements au 03 83 92 32 40
- **16 Juin** Repas Costumes et traditions en Lorraine à la MJC Jean Savine à partir de 19 h 00. Repas 15 € et 8 € pour les - de 10 ans. Renseignements et inscriptions au 03 83 27 70 90.
- **16 et 17 Juin** Tournoi extérieur de Volley au stade municipal R. Bambuck.
- **17 Juin** « Journée de l'APM » au Parc de M^{me} de Graffigny et Centre culturel « Les Écraignes ». Concert final à 20 h 30. Renseignements au 03 83 27 68 04 ou contact@apm-villers.org
- **20 Juin** Gala de danse de fin d'année organisé par l'AMCF au Centre culturel « Les Écraignes » à 18 h 00. Renseignements au 03 83 41 53 05
- **22 Juin** Concert de fin d'année au Centre Socio-culturel « Le Placieux ». Renseignements au 03 83 41 53 05
- **23 et 24 Juin** Feux de la Saint Jean au Centre Socio-culturel « Jean Savine ». Renseignements Clairlieu Animation au 03 83 28 44 19
- Un **nouveau service de défense du consommateur** est offert aux Villarois par l'intermédiaire de l'Association Familiale de VILLERS-LES-NANCY à compter du 19 MARS 2007, et ce à raison de 2 permanences par mois :
Le 1^{er} lundi de chaque mois au Centre Culturel du PLACIEUX.
Boulevard Cattenoz à VILLERS-LES-NANCY de 17 H 30 à 19 H 00.
Le 3^{ème} lundi de chaque mois à la MAISON DES ASSOCIATIONS.
17, rue du Haut de la Taye à VILLERS-LES-NANCY de 18 H 00 à 20 H 00.
Pour tous rendez-vous, contacter Madame STAUFFER Joëlle au 03 83 44 34 67 de 14 H 00 à 18 H 00, du lundi au vendredi.
Vous serez reçu(e) par un juriste bénévole de l'UFC QUE CHOISIR de NANCY.
- La prochaine **permanence de consultation décentralisée d'avocat** aura lieu le 26 mai de 10 h 00 à 12 h 00 au 4 rue Maurice André.

PRATIQUE